

N° 5620¹²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2007-2008

PROJET DE LOI

sur la nationalité luxembourgeoise

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES
AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT**

(26.9.2008)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les modifications dans le texte de loi proposé par la Commission juridique et qui vous ont été communiquées par courrier du 19 septembre 2008, ont été expressément approuvées, lors de la réunion du 17 septembre 2008, par les membres de la commission en tant qu'amendements formels.

Compte tenu de l'urgence d'établir dans les plus brefs délais le texte définitif à soumettre au vote par la séance plénière de la Chambre des Députés, je me permets de vous soumettre la présente lettre pour avis.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Président,

Lucien WEILER

Président de la Chambre des Députés

Laurent MOSAR

Vice-Président de la Chambre des Députés

